Solidaires Finances Publiques — Syndicat National

Avril 2021

LE 10 MAI PRENONS UN printemps d'avance

Le 10 Mai :

Cession à la découpe de l'Action sociale

Les agentes et les agents de la DGFiP bénéficient de l'Action sociale ministérielle (du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance – MEFR). Elle concerne la restauration collective ou individuelle, le logement, les prêts et aides au logement, les aides financières, les centres de vacances à tarifs sociaux, les colonies, les crédits locaux des Conseils Départementaux de l'Action Sociale (CDAS - arbre de Noël, sorties, places en crèche, accueil pour la petite enfance, etc), le CESU 6/12 ans pour garde d'enfant, les consultations auprès d'assistant·es de service social, etc.

Autant de prestations qui font partie du quotidien des personnels de la DGFiP mais pour combien de temps ? Les attaques contre l'Action sociale ont commencé avant la crise sanitaire mais celle-ci ne les freine pas voire les accélère.

Les fermetures de restaurants collectifs continuent (ou ont été avancées du fait du confinement). De lourdes inquiétudes pèsent sur les futures réservations de logements sociaux avec l'application de la loi ELAN. Les 7 associations, que sont l'AGRAF, l'ALPAF, l'EPAF, l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le CSMF et la Place des Arts, vont être regroupées sous une seule fédération faîtière. Les résidences EPAF et leur activité vont être cédées à un opérateur de tourisme. Le réseau de l'Action sociale va être régionalisé.

Alors que le pouvoir d'achat des agentes et des agents de la DGFiP ne cesse de baisser, que le point d'indice est gelé depuis plus de 10 ans, que les plans de promotion ne permettent pas de compenser les pertes de rémunération, le ministère, dont la DGFiP, répond aux besoins de ses personnels en détruisant l'Action sociale et en mettant en route un véritable plan social pour celles et ceux travaillant dans les associations.

L'administration méprise les agentes et les agents, les personnels des associations et leur travail en réfutant leur expertise acquise depuis de nombreuses années pour justifier le déport vers le système privé, et les personnels du réseau constitué autour des CDAS que sont les délégué·es départementaux, les assistants et assistantes de délégation.

PLUS QUE JAMAIS, NOUS AVONS TOUTES ET TOUS BESOIN D'UNE ACTION SOCIALE FORTE ET SOLIDAIRE !

- **NON à la disparition du réseau départemental de l'Action sociale**
- **NON à la vente des résidences de vacances EPAF**
- **NON à une gouvernance regroupant les 7 associations**
- **NON à la baisse des budgets de l'Action sociale**
- **NON à la disparition programmée des CDAS**

Solidaires Finances Publiques, en lien avec sa fédération aux Finances, Solidaires Finances, réaffirme son attachement à un réseau de proximité de l'Action sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et prestations, pour tous les personnels, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

TOUS ET TOUTES GRÉVISTES LE 10 MAI !

Signez et faites signer la pétition pour défendre notre Action sociale :
https://www.mesopinions.com/petition/politique/defendre-action-sociale-ministerielle/113310

Pour nous joindre : contact@solidairesfinancespubliques.org